



FICHE DE FORMATION

Actualisation des compétences pour les
Aides-soignants diplômé(e)s avant 2021



2025

EIFS

Instituts de Formation en Santé

CHR Metz - Thionville

CH de Briey





Actualisation des compétences pour les Aides-soignants diplômé(e)s avant 2021

Le métier d'aide-soignant occupe une place essentielle au sein du système de santé, en assurant un accompagnement quotidien des patients et en participant activement à leur bien-être. Cependant, ce métier connaît d'importantes transformations, sous l'effet de plusieurs facteurs, tels que les avancées technologiques, les évolutions légales, et l'augmentation des exigences en matière de compétences.

Il est possible de réaliser une formation certifiante d'actualisation des compétences au CHR METZ-THONVILLE site de THIONVILLE pour les professionnels qui le souhaitent.

Compétences visées

- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins ;
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster ;
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

Objectifs opérationnels

- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle ;
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter ;
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle ;
- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne ;
- Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes ;
- Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude ;

Public concerné

- Aides-soignants(e)s titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant antérieur à l'entrée en vigueur de l'arrêté du 10 juin 2021 souhaitant actualiser leurs compétences.
- Employeurs publics et privés.

Pré requis

Sur la base du volontariat
Obtention du diplôme AS avant 2021

Méthodes pédagogiques

- La formation est centrée sur une pédagogie active rendant l'apprenant acteur de ses apprentissages. En partant des connaissances antérieures et des pratiques professionnelles des apprenants, l'acquisition des nouvelles compétences s'appuiera sur les logiques professionnelles, les références scientifiques et les textes réglementaires.
- La formation inclut la réalisation de soins autorisés lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021 et dans la limite des compétences de la profession.

- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation ;
- Evaluer la qualité du soin réalisé ; Identifier les éléments à réajuster ; Réajuster son intervention.

Contenu de la formation

- Présentation du nouveau référentiel ;
- Cadre réglementaire soins courants, soins aigus ;
- Gestion des risques dans l'accompagnement des personnes ;
- Aide aux soins réalisés par l'infirmier :
 - Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable,
 - Application de crème ou de pommade ;
 - Pose de suppositoire (d'aide à élimination) ;
 - Lavage oculaire et instillation de collyre.
- Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021 ;
 - Recueil de la saturation en oxygène
 - Recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique.
- Mise en œuvre des nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster :
 - Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire.
 - Oxygénothérapie : changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre,
 - Pose et changement du masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique.
 - Renouvellement de poche et de support de colostomie si cicatrisée ;
 - Recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire ;
 - Lecture instantanée de données biologiques urinaires.

Modalités d'évaluation

L'acquisition des connaissances théoriques et cliniques est évaluée au décours de mises en situations simulées et d'analyse de pratiques professionnelles.

Conformément à la réglementation en vigueur, à l'issue de la formation une attestation d'acquisition des compétences est délivrée à l'aide-soignant(e) par l'organisme de formation en application de l'article 1^{er} de l'arrêté du 26 février 2025 si les 3 modules sont validés.

En cas d'absence de validation, l'aide-soignant(e) se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

- Les formateurs utilisent différentes techniques pédagogiques adaptées aux compétences professionnelles :
 - Etudes de cas,
 - Travaux de groupes,
 - Résolutions des problèmes,
 - Simulations.

Profil de l'intervenant



Cadre de santé formateur
- CAVALIERI Laurence
- KLODZINSKI Judith

Formation actualisation des compétences AS : 3 JOURS



Tarif groupe : 3500 euros pour un groupe de 12 apprenants maximum pour 3 jours.

Tarif individuel : 450 euros pour une inscription individuelle pour 3 jours.



IFAS CHR site de THIONVILLE



2 groupes les :

- 13-14-15 octobre 2025
- 3-4-5 novembre 2025
- 5-6-7 janvier 2026
- 12-13-14 janvier 2026
- 25-26-27 mars 2026
- 30-31-1 (mars/avril) 2026
- 1-2-3 juin 2026
- 8-9-10 juin 2026



3 jours = 21 heures

Durée, contenu et modalités sur mesures

- Contacter le conseiller de formation
Email : karine.klein@chr-metz-thionville.fr

Le + : Formateurs experts en pédagogie.

Le Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site internet